

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 octobre 2013

PLFSS 2014 - (N° 1412)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 131

présenté par

M. Paul, rapporteur au nom de la commission des affaires sociales (Assurance maladie)

ARTICLE 34

Compléter la première phrase de l'alinéa 6 par les mots :

« du code de la sécurité sociale ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement visant à réparer un oubli.